

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations

Conseil municipal du 26 septembre 2011

Commission «Développement économique et urbanisme»

Séance du 6 septembre 2011

41 Centre Commercial Dunant - autorisation donnée à monsieur le maire de déposer un permis de construire

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mme CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, MM. KCHOK, ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes M'BAYE-DIAO, BARBETTE, M. MACHU, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, Mme LEFEVRE, M. NACHITE, Mme RIFFAULT

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme CAPON

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

Mme KEZZOUL

Pouvoir à :

M. ABBA-SIDICK

M. GRIMBERT

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Mme PORAS

Pouvoir à :

Mme CARLIER

Mme PAMART

Pouvoir à :

M. SZPIRKO

Mme KOUACHI-MAHSAS

Pouvoir à :

M. RIFI-SAIDI

M. CHEURFA

Pouvoir à :

M. NACHITE

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

39

39

38

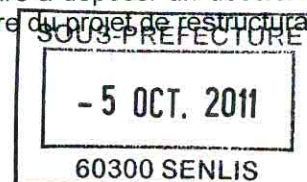
■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hicham BOULHAMANE, conseiller municipal délégué, expose :

Le projet de renouvellement urbain du secteur des Hautes Haies du quartier Rouher prévoit la restructuration en profondeur du centre commercial Henri Dunant.

Cette restructuration nécessite la construction d'un nouveau bâtiment de 715 m² de SHON pour accueillir des cases commerciales de manière à compenser la démolition envisagée d'une partie du centre commercial actuel. En conséquence, il vous est demandé d'autoriser monsieur le Maire à déposer un dossier de permis de construire pour la construction du nouveau bâtiment prévu dans le cadre du projet de restructuration de ce centre commercial .

Vous êtes appelés à voter



C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE

maintenant !

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,
Vu le code de la construction et de l'habitat, notamment les articles L134-1, L134-5, L271-4 et L271-6,
Vu l'avis de la commission «développement économique et urbanisme» en date du 6 septembre 2011,
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 38 Pour : 35 Contre : 3 Abstention : 0

■ Décide à la majorité :

Article unique : d'autoriser monsieur le maire ou son représentant à déposer un dossier de permis de construire en vue de la construction d'un bâtiment de 715 m2 environ destiné à accueillir des cases commerciales.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 04 OCT. 2011

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

05 OCT. 2011

Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Certifié exécutoire le présent document
Creil, le 05.10.11. Signature Le Maire.

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Rault

C'est maintenant !
www.mairie-creil.fr

LA VILLE
CREIL
OISEPICARDIE